

Affaire Merah: les sénateurs PS accusent l'UMP de "violer" le secret défense

Origine : France

04/04/2012 14h56 GMT - ASSEMBLÉE-SÉNAT-ENQUÊTE-MEURIRE-MERAH-PS - Monde (FRS) - AFP

PARIS, 4 avr 2012 (AFP) - Les sénateurs PS accusent le président UMP de la délégation au renseignement, Guy Teissier, qui s'est exprimé à l'issue de l'audition des chefs des services du renseignement français sur l'affaire Mohamed Merah de "violer" le secret défense.

Guy Teissier (UMP) a notamment dit à l'AFP qu'il n'y avait "aucune ombre au tableau".

"Par cette déclaration, Guy Tessier viole le secret défense qui recouvre les travaux de sa délégation", déclare François Rebsamen chef de file des sénateurs PS dans un communiqué. "Il porte une appréciation personnelle sur l'action des services sans aucun élément pour l'étayer", ajoute-t-il.

"Ce comportement partisan est indigne de sa fonction, mais il explique sans doute pourquoi Claude Guéant et Gérard Longuet n'ont vu aucun inconvénient à ce que les directeurs des services soient entendus par la délégation présidée par Guy Tessier", lance-t-il.

Dans un communiqué distinct, les trois sénateurs PS membres de la délégation déclarent que les propos de M. Teissier "n'engagent que leur auteur".

"Nous tenons à rappeler qu'en vertu de la loi, la délégation au renseignement du Parlement dont nous faisons partie est tenue au secret défense" soulignent Jean-Pierre Sueur, président de la Commission des lois, Jean-Louis Carrère, président de la commission de la Défense et des Affaires étrangères et Didier Boulaud, vice-président de cette dernière commission.

"C'est la raison pour laquelle ses membres ont décidé qu'il n'y aurait pas de conférence de presse à l'issue de sa réunion", ajoutent-ils.

Après les tueries de Toulouse et Montauban, la commission sénatoriale pour le contrôle de l'application des lois présidée par le sénateur PS David Assouline avait programmé des auditions, dont celles d'Erard Corbin de Mangoux et de Bernard Squarcini, les chefs des services du renseignement. Les ministres de l'Intérieur Claude Guéant et de la Défense Gérard Longuet avaient refusé d'autoriser ces auditions.

szb/dec/dch/DS